



Règlement du concours d'affiche « Fête du livre »

Ce concours a pour but la réalisation du visuel destiné à la promotion de la « Fête du livre » de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest. Le réseau des médiathèques de la CC2SO organise depuis cette année une opération dénommée « Fête du livre » qui a eu lieu pour la première fois le dimanche 16 juin 2019 à Poix de Picardie. Cette opération aura lieu une fois par an, au printemps et ce, successivement dans toutes les médiathèques du réseau. Cette « Fête du livre » proposera de nombreuses animations en lien avec leur programmation, des rencontres et des ateliers avec des auteurs, des spectacles, des ateliers de pratiques artistiques et créatives, des ateliers jeux de société animés par des usagers, des lectures pour les tout-petits et les plus grands. Il sera possible d'acheter des livres grâce à la présence de libraires indépendants. Ces temps d'échanges et de partage autour du livre, de la lecture et des animations proposées par le réseau de lecture publique de la CC2SO se veulent intergénérationnels, conviviaux et ouverts à tous.

Dans le présent règlement, la Communauté de Communes Somme sud-Ouest, représentée par son Président, Monsieur Alain DESFOSES, est dénommé « l'organisateur ».

Article 1 – Participants

Ce concours est ouvert à toute personne physique sans aucune restriction autre que celle d'approuver le présent règlement à l'exception des membres du comité de pilotage du projet, des membres du jury ainsi que de leur conjoint ou concubin et enfants. Les participants mineurs devront fournir une autorisation de leur représentant légal. Les œuvres collectives réalisées dans le cadre scolaire ou d'accueils collectifs de mineurs sont également acceptées.

Article 2 – Modalités de participation

L'affiche devra être fournie au format JPEG par voie électronique à l'adresse culture@cc2so.fr au plus tard le dernier jour du concours à 23h59. Le mail de participation devra comporter le nom, prénom, adresse électronique, adresse postale, numéro de téléphone et âge du participant. L'autorisation parentale devra être jointe pour les mineurs. Une seule participation par personne ou par groupe est acceptée.

Le participant devra impérativement signifier son acceptation des modalités du concours en cochant la case figurant en bas de la page 3 du présent règlement en y apposant sa signature. Celui-ci sera joint à l'affiche.

Par ailleurs, l'organisateur se réserve le droit, par l'intermédiaire de son jury, d'exclure toute

production pour lequel il a des motifs raisonnables de croire qu'il porte atteinte à la propriété intellectuelle, ou qu'il véhicule une image négative de l'événement (violence, racisme, sexisme, prosélytisme, propagande commerciale...).

Article 3 – Règles du concours

Le concours est ouvert à compter du 17 novembre 2019 00h00 et se terminera le 15 avril 2020 à 23h59.

Les réalisations doivent être des créations personnelles ou collectives sans utilisation d'œuvres existantes. Les participants doivent être les dépositaires des droits liés aux images utilisées et doivent garantir détenir les droits d'exploitation. Ils s'engagent, en cas d'emprunts à une œuvre préexistante, à en avoir été préalablement autorisés par l'auteur ou les ayants droit de l'œuvre concernée. La CC2SO ne saurait être tenue pour responsable du non-respect des droits d'auteur des affiches proposées par les candidats.

4 – Caractéristiques de l'affiche

Toutes les techniques peuvent être utilisées (dessin, peinture, collage, photographie, dessin assisté par ordinateur...).

Certains éléments devront figurer sur l'affiche :

- ✓ la référence aux livres,
- ✓ la dimension intergénérationnelle de l'événement,
- ✓ l'aspect festif de l'opération,
- ✓ les couleurs du logo de la CC2SO. (*Bleu : 0-107-146, Bleu ciel : 84-208-220, Orange : 244-158-0, Vert : 177-200-0, Rouge : 204-7-30 ou 204-7-80 et Jaune : 254-204-14*)

Le format doit être 29,7 x 42 cm (A3 portrait) avec une résolution de 300 dpi.

L'affiche devra comporter un espace libre afin que le service communication puisse insérer le lettrage : Fête du livre – le lieu – la date et les horaires - et les mentions légales.

Pour toute question technique, les participants pourront contacter le réseau des médiathèques mediatheque.blv@cc2so.fr.

5 – Sélection du gagnant

Le jury composé d'élus et de représentants du service culturel se réunira pour désigner l'affiche gagnante à l'égard des critères de créativité, technique, d'originalité, d'esthétisme et correspondant à l'esprit de la fête du livre.

Le gagnant sera prévenu par courriel.

L'affiche gagnante sera présentée lors de la deuxième édition de la Fête du livre au printemps 2020.

6 - Propriété intellectuelle

Du seul fait de la participation au concours, le gagnant autorise l'organisateur à diffuser l'affiche gagnante sur le site Internet de la CC2SO, ses réseaux sociaux et sur tout site ou support assimilé, sans que cette utilisation puisse ouvrir de quelconque droit et rémunération.

Il cède à l'organisateur ses droits d'auteur et de propriété intellectuelle ainsi que le droit de reproduction, de représentation et d'exploitation lié à sa production et notamment celui d'imprimer, de publier, de diffuser et de reproduire sa création sous toutes formes, pour la « Fête du livre».

La CC2SO est libre d'utiliser l'affiche ou des extraits de celle-ci autant qu'elle le désire pour son site web ou pour diverses communications se rapportant à l'événement et sans limitation de durée. Ladite cession de droits se fait à titre gratuit.

Afin de faire correspondre au maximum l'affiche à l'image que le Réseau des médiathèques communautaires souhaite donner à cette opération, le service communication de la CC2SO pourra éventuellement retoucher l'affiche sélectionnée, mais s'engage à n'apporter aucune modification de fond. La CC2SO informera le gagnant d'éventuelles modifications.

7 - Respect du règlement

La participation au concours entraîne l'acceptation entière du présent règlement, le respect des lois et règlements en vigueur sur le territoire français, et l'acceptation de toute décision prise par l'organisateur, afin de garantir le bon déroulement du concours.

Tout manquement à ce règlement a pour conséquence l'exclusion du participant concerné. L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté, le concours venait à être modifié, reporté ou annulé.

8 – Données nominatives

Les informations nominatives des participants sont enregistrées et sauvegardées pendant un an à compter de la date de clôture du concours dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte des participations, à la détermination des finalistes et du gagnant. Ces informations sont destinées uniquement au service lecture publique de la CC2SO. Les données ainsi recueillies pourront être utilisées dans le cadre légal et ne seront ni vendues ni cédées à des tiers, de quelque manière que ce soit. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 21 juin 2018, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou même de radiation des informations nominatives le concernant, en adressant un courrier accompagné d'une copie d'une pièce d'identité à l'organisateur (CC2SO, 16 bis route d'Aumale, 80290 POIX DE PICARDIE Service lecture publique).

Le gagnant accepte que son identité soit publiée, que son nom soit cité sur le site Internet de la CC2SO, sur les réseaux sociaux et autres supports de communication. Le nom du gagnant figurera systématiquement sur le visuel faisant état de copyright durant toute la durée d'exploitation du visuel.

- J'accepte la collecte et le stockage de mes données dans les conditions énoncées.**
Cocher la case en cas d'accord
- J'accepte les conditions du concours définies dans le présent règlement.**
Cocher la case et apposer sa signature

AUTORISATION PARENTALE

Concours d'affiche de la « Fête du livre »

Je soussigné(e) Madame/ Monsieur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Mail :@.....

Déclare avoir pris connaissance du règlement du concours, l'accepte et autorise mon fils / ma fille*:
(*rayer la mention inutile)

Nom de l'enfant/du jeune :

Prénom de l'enfant/du jeune :

Date de naissance :

à participer au concours d'affiche organisé par le Réseau des médiathèques de la CC2SO.

Fait à.....le.....

Signature :